

Vendredi 12 janvier 2024 - 15h20.

Je suis contre ce projet edilien dans les
circonstances exposées dans le dossier de l'enquête publique.

→ dossier peu écart, incomplet, rendant impossible
une compréhension et analyse globale.

→ dossier entrecroisé d'incertitudes, de données toutes
relatives, parfois fausses et sans référence prouvée

→ une contradiction de l'état sur les espèces protégées
en posant la question chaque fois sur la
"dérogation espèces protégées"

→ Jean Jant, ex-tant que conseiller municipal
de la commune d'Epinay

Obs 144

ORP 21